

A huit heures du soir, le débat reprend sur la motion de M. Sharp, appuyé par M. Benson,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides;

Et sur la proposition d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Starr,—Que tous les mots après le mot «que» soient rayés et les mots suivants soient substitués:

«Étant donné que l'indice du coût de la vie pour le mois de février 1966 a atteint un nouveau sommet, à savoir, 142.1 points, cette Chambre note avec regret que le gouvernement n'a pas pris des mesures efficaces pour contenir le coût de la vie et comprimer l'inflation, ce qui a une répercussion profonde sur l'économie dans son ensemble et notamment sur tous ceux qui touchent des prestations de sécurité, des pensions de guerre, des pensions de retraite, sur ceux dont le revenu est fixe et sur tous les petits salariés.»;

Et sur la proposition de sous-amendement de M. Douglas, appuyé par M. Lewis,—Que l'amendement soit modifié par le remplacement du point final par une virgule et par l'adjonction, immédiatement après, des mots suivants:

«et cette Chambre regrette également que le gouvernement n'ait pas créé une commission de révision des prix chargée de déterminer dans quelle mesure les hausses de prix sont injustifiées et de prendre les mesures appropriées pour diminuer ces prix en conséquence.»

Le débat se poursuit;

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

---

A 10 h. 08 du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.